

## Culture | Signature de la convention de coopération pour le cinéma et l'image animée au cinéma Jean-Eustache



**Jeudi 22 novembre, dans le cadre de la 29<sup>ème</sup> édition du Festival du film d'histoire, avait lieu dans la salle de cinéma Jean-Eustache à Pessac la signature de la convention de coopération pour le cinéma et l'image animée 2017-2019 entre l'Etat (DRAC), le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), la Région Nouvelle-Aquitaine et les départements de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Dordogne, de la Gironde, des Landes et du Lot-et-Garonne en présence notamment d'Alain Rousset, Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, et de Frédérique Bredin, Présidente du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC).**

« Avec l'adoption de cette convention, la Région Nouvelle-Aquitaine s'est dotée du deuxième fonds de soutien au cinéma et à l'audiovisuel le plus important, après l'Ile-de-France. Ce fonds représente 12 millions d'euros par an pour les créateurs de la région » a déclaré Alain Rousset. La Nouvelle-Aquitaine compte 169 établissements classés Art et Essai qui accueillent chaque année plus de 7,5 millions de spectateurs. Cette convention permet de soutenir différentes actions : création, production, exploitation en salles, diffusion, éducation à l'image, sauvegarde et mise en valeur du patrimoine cinématographique.

### L'attractivité de la Nouvelle-Aquitaine

Alain Rousset a tenu à souligner en préambule le succès d'un festival qui ne se dément pas. « Une pierre supplémentaire à notre développement régional qui fait de la Nouvelle-Aquitaine une des régions les plus attractives sur le plan de la production audiovisuelle, un secteur centralisé jusque-là, concentré sur l'Ile-de-France. »

La Gironde domine désormais la production à l'échelle de la région et rejoint la Convention. Venir produire en région et depuis la région permet selon le président de la Nouvelle-Aquitaine de monter en compétence et en créativité. Les tournages dans les vignes ou dans la vallée d'Aspe engendrent aussi d'importantes retombées économiques. Une stratégie de soutien et d'aide au programme des entreprises de production a été mise en place avec l'appui du Centre national du cinéma et de l'image animée. Alain Rousset a évoqué « l'étonnant surgissement à partir du festival de la bande dessinée d'Angoulême et l'accompagnement des films à partir d'images animées ».

La fabrication d'un film animé mobilise 80 à 100 personnes sur deux ou trois ans. Le passage au numérique des salles indépendantes organisées en réseau couvre 150 collectivités territoriales. Les médiateurs culturels permettent d'organiser la relation avec les spectateurs. La Région soutient l'emploi de médiateurs grâce à la création de vingt postes pour une durée de trois ans dans les salles de cinéma indépendantes du réseau Nouvelle-Aquitaine. Pour répondre au mieux aux spécificités du territoire et à la réalité des salles, les emplois créés ont pu être mutualisés entre plusieurs cinémas. Cette initiative du CNC et de la Région représente un investissement de 450 000 € par an (300 000 € de la Région Nouvelle-Aquitaine et 150 000 € du CNC). Elle permet de financer 75% du coût de chaque poste créé pour les 12 premiers mois, dans la limite de 30 000 € par emploi, renouvelable deux fois.

## Un droit d'accès à la culture

Frédérique Bredin a quant à elle souligné son admiration pour le festival du film d'Histoire (35 000 spectateurs, élèves compris) « l'importance de l'enseignement de l'histoire pour comprendre le présent et une convention d'autant plus conséquente que la Nouvelle-Aquitaine incarne la plus grande région de France. Donner le droit d'accès à la culture consacre l'engagement de la Région (12 millions d'euros par an) avec l'adhésion de cinq départements ce qui est unique en France ».

Les articles de la convention signée portent non seulement sur les investissements mais aussi sur l'animation qui donne un sens à la communication digitale afin d'éviter la fracture numérique et attirer de nouveaux publics. Cette activité, initiée comme le précise Frédérique Bredin par François Aymé, directeur du cinéma Jean Eustache, passe par la création d'ateliers pour enfants notamment. « Le CNC a co-financé des postes de médiateurs qui font un travail d'animation indispensable pour faire vivre les salles de cinéma, aller à la rencontre des publics, attirer les jeunes. » explique la présidente du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC).

Les ciné-clubs réapparaissent aussi pour permettre au public de découvrir un film et d'en parler. Soixante-dix établissements sont concernés.

Les expérimentations menées pour encourager les maisons de production régionales, la recherche de talents et le soutien à l'écriture permettent de renforcer l'attractivité du territoire. Les tournages sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine se sont multipliés avec des retombées considérables pour les commerçants et le tourisme selon la présidente du CNC « très fière d'accompagner cette nouvelle génération de convention ».

Elisabeth Guignaud-Le Berre

*Crédit Photo : Elisabeth Guignaud Le Berre*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 23/11/2018*

*[Url de cet article](#)*